

Motion du département d'informatique de l'institut Galilée (Université Sorbonne Paris Nord)

24 mars 2025

Le département d'informatique de l'institut Galilée de l'Université Sorbonne Paris Nord (Paris XIII) réuni en assemblée générale ce vendredi 21 mars 2025 a voté la motion suivante.

La présidence de notre université a décidé de *ne pas ouvrir au recrutement la moitié des postes d'EC* figurant sur la liste adoptée et votée pour 2025. *La baisse globale du budget des universités* depuis de nombreuses années couplée à une *hausse très importante du nombre d'étudiants* nous empêche déjà de faire notre travail dans des conditions décentes. L'accentuation de cette baisse en 2025, traduite localement par des non-publications d'une partie des postes d'enseignants-chercheurs qui étaient prévus *rendent cette fois-ci notre tâche impossible. Nous ne voulons et ne pouvons plus renoncer davantage à la qualité des enseignements que nous devons aux étudiant-e-s. Nos missions de recherche et de gestion administrative sont également rendues invivables.*

Concernant le département d'informatique de l'institut Galilée, la suppression de deux des trois postes votés préalablement nous plonge dans des difficultés insurmontables, que partagent d'autres départements. Rappelons que l'informatique est un domaine très prisé des étudiant-e-s avec 5700 demandes parcoursup pour les 145 places du L1 informatique pour la rentrée 2025 (3700 en 2024, soit 54% d'augmentation) ou une école d'ingénieurs à effectifs importants. Toutes nos formations sont remplies au-delà de leurs capacités. Nos demandes récurrentes de diminution de la capacité d'accueil parcoursup n'ont pas été suivies d'effet.

La réalité du département d'informatique est de devoir mettre des enseignant-e-s face à des étudiant-e-s en licence, double-licence, master, classe préparatoire, et école d'ingénieurs ; comprenant un parcours en apprentissage et un parcours international en licence, ainsi que des interventions dans d'autres formations. Notre nombre d'enseignant-e-s titulaires est insuffisant pour remplir ces besoins d'enseignement ainsi que leurs gestions administratives et pédagogiques. Nous organisons nos services dans un stress permanent. Voici *quelques exemples de notre quotidien* et de celui de nos étudiant-e-s, tirés des données de l'an dernier, mais valables depuis 5 à 10 ans :

- la pratique de l'enseignement de l'informatique mêle des enseignements théoriques nécessitant des cours, des TDs et aussi des heures de travaux pratiques, de projets encadrés, de suivis de stages... Le nombre d'heures effectuées correspond à 79 services dont seulement 35 effectués par des titulaires (en prenant compte des CRCTs, détachements, décharges...)
- 15 d'entre nous enseignent plus de 250 heures
- 2400 heures du département sont réalisées par des vacataires et 2600h par des doctorant-e-s et ATER, soit l'équivalent de 26 postes permanents. Nous sommes même contraints de confier des responsabilités de modules à des ATERs.
- Nos effectifs nous poussent fréquemment à regrouper les étudiant-e-s à plus de 60 en TD. Le pire est en TP où nous acceptons depuis toujours 32 étudiant-e-s par salle de TP de 16 machines (dans toutes les formations informatiques), loin des chiffres des TPs d'autres domaines ou des normes

requis par les maquettes des formations. Nous intervenons souvent en parallèle sur deux salles et acceptons dangereusement de faire cours en dépit des jauges de sécurité des salles.

Nos revendications :

- Rétablissement des deux postes en informatique supprimés à l'Institut Galilée, pour faire face à l'urgence, et plus généralement de tous les postes initialement votés à l'échelle de l'université. Ces postes sont à ouvrir dès aujourd'hui pour assurer un recrutement synchronisé avec les autres universités.
- Mise en place d'un plan pluriannuel de recrutement de personnels titulaires à Sorbonne Paris Nord permettant de mettre fin au sous-encadrement en personnels titulaires dans toutes les formations de l'université (notamment en informatique).
- Réduction des effectifs en TD et TP.
- Respect par la présidence et les conseils centraux d'un fonctionnement collégial et respect des décisions prises au sein des composantes ; et transparence de leurs applications.

Dès ce jour, nous nous voyons contraint·e·s de

- ne pas renouveler dès la rentrée prochaine le parcours international L3 Data Analytics qui est mis fréquemment en avant dans les projets de l'université, sans que nous n'ayons jamais eu la moindre aide pour son fonctionnement ;
- ne pas recruter d'apprenti·e·s en première année d'école d'ingénieur en informatique, privant l'établissement de financements non négligeables immédiatement et sur le long terme.

Si ces demandes ne sont pas satisfaites, nous serons de plus contraints de

- nous mettre en grève à partir du lundi 31 mars 2025
- appeler les membres du département à démissionner de leurs responsabilités pédagogiques, en recherche et administratives, en informatique et au sein de l'établissement
- refuser désormais de faire cours en TD et TP dès lors que les effectifs dépassent des effectifs décents et les jauges des salles.
- Dans le but d'offrir des conditions d'études dignes à nos étudiant·e·s actuel·le·s, et au vu des pertes de moyens, nous ne serons pas en mesure d'affecter d'enseignant·e·s en première année (licence, master et école d'ingénieur) à compter de la rentrée 2025-2026. Aussi, par soucis de transparence, nous nous devons d'informer les candidat·e·s potentiel·le·s, dans les médias et via les outils de recrutement, des désastreuses conditions d'études à Sorbonne Paris Nord dans nos formations.